



Communiqué

Une assemblée constitutive

Des objectifs et une structure maintenant définis pour l'O.N.E.S

Comme nous l'avions annoncé le 15 novembre 2008, l'assemblée générale constitutive de l'O.N.E.S s'est tenue à bourg en bresse le 17 janvier 2009.

Le principal enjeu pour cette assemblée générale était de finaliser la structure juridique de notre association pour permettre à tous ceux qui en font la demande depuis maintenant plusieurs mois, de participer à notre mouvement.

Le choix a été fait de donner à l'O.N.E.S une structure fédérale pour lui permettre de représenter effectivement tous les relais O.N.E.S présents dans toute la France. Chaque Relais O.N.E.S est ainsi porteur des valeurs qui fondent notre action et qui sont affirmées par nos statuts :

Article 3 buts de l'O.N.E.S

L'O.N.E.S a pour objet

- ▶ D'encourager la reconnaissance du métier d'Éducateur spécialisé, tant au niveau de ses fonctions professionnelles qu'au niveau d'une meilleure connaissance par le grand public et les autres professionnels du secteur:
- ▶ De regrouper et représenter les Relais O.N.E.S affiliés à l'O.N.E.S.
- ▶ De développer des espaces de partage, de travail et de réflexion autour de thématiques du secteur et de diffuser le résultat de ce travail.
- ▶ D'avoir une fonction de vigilance et d'alerte sur l'évolution du métier, de ses conditions d'exercice, de son environnement. L'O.N.E.S pourra interpellé, le cas échéant, les acteurs concernés.
- ▶ D'élaborer une charte éthique, d'en assurer la promotion et de la défendre
- ▶ D'établir des relations avec des organismes similaires en vue de développer des échanges quant aux conditions et aux modalités de l'exercice du métier d'éducateur spécialisé.
- ▶ N'étant pas un syndicat et se voulant apolitique, l'O.N.E.S garantit la liberté syndicale et politique à chacun de ses membres.

Par ailleurs nous avons limité le statut de membre actif aux seuls éducateurs spécialisés (titulaires du DEES ou en formation) pour éviter une trop grande dispersion. Néanmoins les Relais O.N.E.S ont la possibilité d'associer à leurs réflexions d'autres professionnels de l'éducation spécialisée.



Dès à présent chaque éducateur spécialisé qui le souhaite peut adhérer à l'O.N.E.S en se connectant au site internet ou en faisant la demande écrite au président de l'O.N.E.S.

Par ailleurs l'assemblée générale constitutive a procédé à l'élection du conseil d'administration et du bureau national de l'O.N.E.S. Ont été élus :

Président : Jean-Marie VAUCHEZ relais 39

vice-président : Cédric CUNY relais 68

Trésorière : Natacha KODRATOFF relais 38

Trésorière adjointe : Sophie HASSLER relais 68

Secrétaire : Alexandre DE WAURE relais 13

Coordinateur relais : Mathieu RIGARD relais 39

Coordinateur relais adjoint : Franck GAILLARD relais 38

Notre mouvement souhaite maintenant être au service du métier d'éducateur qui subit de nombreuses atteintes. Nous serons amenés à nous positionner sur plusieurs thèmes où nous estimons que la voix des professionnels n'est pas suffisamment présente :

- La réforme de la convention du 15 mars 1966
- La reconnaissance du DEES au niveau Bachelor (en collaboration avec l'ANAS, la FNEJE et France ESF)
- La formation des éducateurs et notamment les conséquences de la mise en place des gratifications pour les stages. Nous porterons également un regard sur l'application de la réforme du DEES.
- La réforme de l'ordonnance de 1945

Nous souhaitons également développer des thèmes de réflexions plus larges dans le cadre de l'élaboration d'une charte éthique.

Ainsi nous souhaitons pouvoir défendre notre métier dans l'esprit de ce que Joseph Rouzel nous a indiqué un jour par ces mots : *« Ce n'est pas tant le métier qui est menacé que le sens du métier : autrement dit de l'éducation comme un des piliers de la transmission de l'humaine condition »*

Le Président

jean marie VAUCHEZ

15 place rouget de lisle

39570 Montaignu